

Danser, au service et contre le genre

Séminaire du 16 janvier 2014.

Hélène Marquié, Centre d'études de genre, Université de Paris 8, CRESPPA-GTM

Le genre, en tant que concept opératoire¹, offre de nombreuses pistes pour penser différemment les études en danse, en termes de contenus et de méthodes. Mais tout autant, celles-ci peuvent contribuer de façon importante à enrichir les études de genre en apportant des questionnements, des outils, des savoirs et des méthodes largement méconnus hors du champ des arts vivants. Si le premier point parvient petit à petit à se faire entendre et à s'imposer, le second demeure en grande partie un espace à défricher². L'enjeu ne se situe pas exclusivement dans le champ des savoirs, mais dans celui des réalités concrètes, lorsqu'il s'agit de réfléchir aux modalités de construction des identités singulières au sein des sociétés et cultures, aux processus d'incorporation de schèmes et de normes socioculturelles. Comprendre les modalités d'inscription du genre dans les corporéités ouvre la possibilité de comprendre ce que je nommerais – provisoirement et de façon insatisfaisante – estomper ou desserrer le genre, pour ne pas employer les termes de "déconstruire" ou de "subvertir" qui me paraissent inadéquats. Il s'agit aussi de saisir des questions nouvelles dans l'interstice des grandes problématiques. Par exemple, celle des partages kinesthésiques qui s'opèrent dans des situations de contrôle social apparent, ce que les corps ressentent, expriment et transmettent, et qui demeure dans le non-dit, souvent même dans le non perçu, mais n'en participe pas moins à la construction des réalités individuelles et sociales.

Une remarque. Quand je parle de "savoir en, ou de la, danse", il s'agit tout autant de savoirs théoriques que d'expériences, qui ne concernent pas exclusivement ce qui est, ici et maintenant, dénommé "danse", mais aussi des pratiques théâtrales, rituelles, etc. Et là réside une difficulté majeure (une des raisons pour lesquelles j'ai mis plusieurs années à aborder frontalement ces questions) : la difficulté de nommer et d'explicitier certains phénomènes relevant de l'expérience, et de rationaliser certaines définitions (ne serait-ce que celle de la danse).

On pourrait penser que les études de genre ont particulièrement creusé ces questions. Or ce n'est pas vraiment le cas. Dans les études de genre et surtout les théories *queer*, le corps est le plus souvent réduit à un concept sans réelle matérialité, et placé dans des oppositions binaires, face au langage ou aux structures sociales³. La sociologie comme la philosophie demeurent des disciplines majoritaires, qui intègrent peu les savoirs des arts performatifs (au sens de Grotowski) ou de l'anthropologie. Des notions comme celle d'*habitus* par exemple, reprise après avoir été théorisée par Pierre Bourdieu, lui-même l'ayant empruntée à Marcel Mauss, ont peu été travaillées du point de vue des modalités de mise en jeu et de fonctionnement.

¹ Le genre (*gender*) désigne les processus, historiques, sociaux et culturels de construction des différences entre les sexes et des caractéristiques dites "féminines" et "masculines". Il s'agit d'un système complexe de différenciation des êtres humains et de catégorisation symbolique, fonctionnant de façon dissymétrique, et structuré par des rapports de domination.

² Dans les pays anglo-saxons, cet aspect a fait l'objet de réflexions au sein des *Dance Studies*.

³ Voir, entre autres, à ce propos la critique d'Amy KORITZ, "Re/Moving Boundaries. From Dance History to Cultural Studies", in *Moving Words – Re-writing Dance*, Gay MORRIS (ed.), New York, London, Routledge, 1996, pp. 88-103, pp. 90-91, ainsi que DESMOND Jane C., "Introduction. Making the Invisible Visible: Staging Sexualities through Dance", in *Dancing Desires. Choreographing sexualities on and off the stage*, Jane C. DESMOND (Ed.), Madison (Wisconsin), The University of Wisconsin Press, 2001, pp. 3-32.

Lorsque Bourdieu analyse l'incorporation comme un processus au cours duquel les structures sociales s'intègrent dans les corps et génèrent des individus qui participent à la perpétuation de ces mêmes structures dans *Le Sens pratique*, il relève, dans une note, que la danse est une pratique particulièrement apte à favoriser les processus d'incorporation des habitus⁴, mais sans expliciter en quoi, ni comment. La sociologie s'est davantage focalisée sur le résultat de l'incorporation que sur ses modalités, et tend ainsi à entretenir une conception du corps comme objet plus que sujet, et séparé de ce qui constitue la totalité des individus.

Par ailleurs, les concepts de performance et de performativité, que Judith Butler⁵ a importé tel qu'il a été défini dans le champ linguistique par John Austin en 1962⁶, dans celui des théories *queer*, ouvrent de façon évidente tout un champ de réflexion pour le genre. À condition que ce champ mette en œuvre une réelle interdisciplinarité, entre études de genre, études des arts performatifs, anthropologie et j'ajouterais aussi, biologie, ce qui n'est pas le cas. Le problème majeur est peut-être que les écrits de Judith Butler et leurs exégèses occupent tout l'horizon du champ de pensée autour des problématiques d'incorporation du genre, de performance et de performativité. Le détour imposé par la philosophe devient la butée incontournable, ce qui amène à poser les questions dans un système de référence butlérien, et non pas dans les perspectives des arts vivants.

Pour essayer de dégager les "nœuds" où se situent les questions importantes à travailler, je voudrais tout d'abord montrer que la danse est à la fois au service du genre, qu'elle participe à la garantie d'un ordre social et simultanément travaille nécessairement contre, dans un équilibre qui, selon le contexte et le type de pratique, se rapproche plus ou moins d'un pôle ou de l'autre. Le paradoxe de la simultanéité de ces deux aspects est rendu possible à plusieurs niveaux (pour ce qui est des plus "superficiels", je prendrai l'exemple de la danse académique), et surtout, c'est là le point qui me semble le plus intéressant et le plus difficile à cerner, par les spécificités même qui font que la danse... est danse. Ce qui amènera au passage à questionner la remarque de Bourdieu.

Ensuite, partant de la critique de certains points énoncés par Judith Butler, je voudrais, voir comment, *a contrario*, elle permet d'ouvrir de nouvelles pistes pour appréhender les mécanismes qui président à la stabilité et simultanément la labilité du genre.

⁴ BOURDIEU Pierre, *Le Sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, note 2, p. 99.

⁵ BUTLER Judith, *Trouble dans le genre - Pour un féminisme de la subversion*, (*Gender Trouble, Feminism and the Subversion of Identity*, London, Routledge, 1990), préface de Éric FASSIN, Paris, La Découverte, 2005 ; BUTLER Judith, *Ces corps qui comptent – De la matérialité et des limites discursives du sexe*, (*Bodies That Matter: On the Discursive Limits of 'Sex'*, Routledge, 1993), Paris, Éditions Amsterdam, 2009.

⁶ AUSTIN John L., *Quand dire, c'est faire (How to do things with Words*, Oxford, Ed. Urmson, 1962), Paris, Seuil, 1970 ; *Écrits philosophiques (Philosophical Papers*, 1961, London, Oxford University Press, 3^{ème} édition, 1979) Paris, PUF, 1997.